



20 septembre 2023

L'ALLIANCE POUR LE LOGEMENT

La FFB, l'USH, la FNAIM, la FPI, Pôle Habitat FFB, PROCIVIS, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSA et l'UNTEC ont décidé, compte tenu de l'aggravation de la situation, de poursuivre leur démarche commune pour défendre la politique du logement, sujet essentiel pour les Français.

Dix raisons ont conduit à ancrer cette **Alliance pour le logement** dans le temps.

- **L'urgence logement** : la crise s'est installée, dans le neuf et dans l'ancien, en matière d'accession et de locatif, social comme privé. L'alerte a été lancée dès 2022. Sans actions immédiates, concrètes et responsables des pouvoirs publics, la crise sera économique et surtout sociale.
- **L'importance du lien emploi-logement** : il n'y aura pas de plein-emploi ni de réindustrialisation réussie si la mobilité des salariés est entravée par l'impossibilité de se loger. C'est également un enjeu de fractures sociales et de cohésion territoriale.
- **Un nécessaire contrat social** : parce que le logement ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire, les acteurs se mobilisent ensemble pour conforter leur mission d'utilité sociale, participer à l'objectivation des besoins de nos concitoyens qui relève de l'État et permettre leurs parcours résidentiels.
- **Du concret et de la visibilité** : les Français et les professionnels attendent des mesures lisibles, pragmatiques et pérennes. Les coupes budgétaires et les à-coups ne constituent pas le bon chemin pour mener une véritable politique du logement qui réponde aux enjeux.
- **L'amélioration permanente du cadre de vie** : la filière logement-immobilier concourt à faire ou à refaire la ville comme la ruralité. Les acteurs qu'elle représente agissent chaque jour pour un aménagement harmonieux de tous les territoires.
- **La réussite de la planification écologique** : cet objectif majeur impose des transformations d'organisation et de modèles. Il s'agit d'objectiver les phases de

transition comme les freins, notamment financiers, dans un contexte devenu très volatil, avec une inflation qui s'installe et des conditions de financement qui se dégradent.

- **Le soutien aux ménages, notamment modestes, et aux bailleurs** : l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes et la rénovation énergétique du parc existant, pour les propriétaires bailleurs comme occupants, ne se fera pas sans outils et moyens financiers adaptés.
- **Des efforts collectifs pour la décarbonation** : décarboner l'acte de construire s'inscrit dans une chaîne qui ne dépend pas seulement des acteurs de la filière. Ces derniers ne pourront s'engager que si l'État et les collectivités locales d'une part, les industriels et les distributeurs du secteur, d'autre part, s'engagent également (contrat de filière).
- **Un besoin de cohérence dans la durée** : les projets actuels visent à préserver les sols, à renforcer la biodiversité, à faciliter le réemploi et à mieux traiter les déchets. Si les acteurs sont impliqués, ils ont besoin de cohérence en matière de stratégie énergétique et de stratégie foncière.
- **Des investissements en matière de formation** : les mutations en cours ont conduit la filière à faire évoluer les formations des équipes pour intégrer les enjeux écologiques et numériques. Là encore, la filière a besoin d'une vision stratégique et d'accompagnement concret tant pour les formations initiales que continues.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des partenaires, s'étant déjà mobilisé dans le cadre de nombreuses concertations et missions, sera plus que jamais **une force collective de propositions** au service d'une véritable politique nationale du logement. Au-delà des mesures d'urgence budgétaires et fiscales, la refondation annoncée ne pourra se penser et se réaliser, sans entraves, qu'avec les acteurs qui la construisent au quotidien.